

Descriptif de module : Représentation du paysage

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_11 – Représentation du paysage (3 ECTS) 2018-2019

Type de formation : Bachelor Master
 Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
 Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course
 Langue : **Français** Semestre de référence : **S1** Responsable du module : **Patrice Prunier**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Représenter graphiquement un paysage (dessin, profils, plans) ;
- Acquérir, puis analyser des données topographiques d'un site.

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Technique de dessin (TEDE) - GN_111	Obligatoire	32p.*	
Géométrie (GEOM) – GN_112	Obligatoire	32p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : 48 heures (taux d'encadrement de 40%)
 Travail individuel : 47 heures (dont 12 encadrées)
 Total : 95 heures équivalent à 3 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
 Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_111 - TEDE = 50%
 GN_112 - GEOM = 50%

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_111 – Technique de dessin (TEDE)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Représenter graphiquement des observations de terrain en 2 et 3 dimensions ;
- Réaliser à la main des plans, des coupes, des profils en structurant les informations.

Contenus

Mots clés : outils du dessin, plans (plan masse, plan de sol, plan technique), perspectives et axonométries, coupes, profils de terrain, symboles graphiques des principaux éléments de construction.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Norme enregistrée de l'association suisse de normalisation, 2000. SIA 400 - Élaboration des dossiers de plans dans le domaine du bâtiment. Société des ingénieurs et architectes, Zurich, 92 p.
- Montague J. (2012) Le dessin de perspective par l'exemple. Édition Eyrolles, Paris, 310 p.
- Duboux C. (2009) Le dessin comme langage. Presses polytechniques et universitaires romandes PPUR, Lausanne, 119 p.

Unité de cours : GN_112 – Géométrie (GEOM)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les outils mathématiques nécessaires aux calculs des surfaces et des volumes (trigonométrie) à la réalisation de formes géométriques sur papier et sur le terrain.

Contenus

Mots clés : Géométrie; Pythagore; Thalès; triangle rectangle; triangle; côté; longueur; hypoténuse; carré; rectangle; trapèze; losange; aire; somme des angles d'un triangle; cercle; angle inscrit; corde; trigonométrie; sinus; cosinus; tangente; formules trigonométriques principales.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- cf. Support de cours

Descriptif de module : Gestion de projet

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_12 – Gestion de projet (5 ECTS)

2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S1** | Responsable du module : **Jean-François Rubin**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- S'initier à la démarche permettant l'élaboration d'un projet
- S'initier aux méthodes de gestion de projet
- Apprendre à tenir compte des différents acteurs et contraintes d'un projet
- Apprendre à travailler en équipe (application) ;

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Démarche de projet (DEPR) - GN_121	Obligatoire	32p.*	
Initiation au projet (MEPR) - GN_122	Obligatoire	32p.*	
Lecture du paysage (LEPA) - GN_123	Obligatoire	32p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire :	Enseignement :	<input type="text" value="72"/>	heures	(taux d'encadrement de 50%)
	Travail individuel :	<input type="text" value="78"/>	heures	(dont 24 encadrées)
	Total :	<input type="text" value="150"/>	heures	équivalent à 5 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_121 – DEPR	=	34%
GN_122 – MEPR	=	33%
GN_123 – LEPA	=	33%

Remédiation : **remédiation modulaire**, ciblée sur l'ensemble des compétences à acquérir dans le cadre du module, pour lequel les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0).

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_121 – Démarche de projet (DEPR)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Identifier les différents types de projets en Gestion de la Nature et leurs différentes étapes (diagnostic, enjeux, objectifs, mesures, risques, budget, communication, calendrier, bilan, suivi) ;
- Identifier les différents acteurs et outils de réalisation de ces projets (conduite de réunion, PV).

Contenus

Mots clés : projet d'aménagement et étude d'impact, plan de gestion, projet de recherche, suivi scientifique.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Hougron T. (2004), La conduite de projets : les 81 règles pour piloter vos projets avec succès. Dunod, Paris, 399 p.
- Bellenger L. (2009), Managez un projet avec succès. ESF, Issy-les-Moulineaux, 126 p.

Unité de cours : GN_122 – Initiation au projet (MEPR)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les premières étapes de la démarche de gestion de projet dans un cas concret ;
- Présenter et défendre le travail réalisé.

Contenus

Mots clés : mise en situation, analyse de site, définitions d'objectifs, proposition de mesures, présentation orale - Lien avec le module représentation graphique.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	36	heures	(dont 12 encadrées)
Total :	60	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Pas de références

Unité de cours : GN_123 – Lecture du paysage (LEPA)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser les perceptions sensorielles et mentales du paysage ;
- Identifier les dimensions socioculturelle et historique du paysage.

Contenus

Mots clés : structures de base, lignes directives ; succession de plans, échelle, cadrage, subjectivité, analyse sensorielle, lois (cadre légal).

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Pas de références

Descriptif de module : Biologie

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_13 – Biologie (6 ECTS) 2018-2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S1** | Responsable du module : **Claude Fischer**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Décrire l'anatomie et la morphologie des plantes (compréhension)
- Expliquer la physiologie des plantes (compréhension)
- Décrire les écosystèmes (compréhension)
- Expliquer le fonctionnement de ces écosystèmes (compréhension)

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Botanique générale (BOTG) - GN_131	Obligatoire	32p.*	
Botanique appliqué (BOTA) - GN_132	Obligatoire	32p.*	
Ecologie générale (ECOG) - GN_133	Obligatoire	32p.*	
Systématique des invertébrés (SYSI) - GN_134	Obligatoire	32p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : 96 heures (taux d'encadrement de 40%)
Travail individuel : 84 heures (dont 8 encadrées)
Total : 180 heures équivalent à **6 ECTS**

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module :

GN_131 – BOTG = 25%
GN_132 – BOTA = 25%
GN_133 – ECOG = 25%
GN_134 – SYSI = 25%

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_131 – Botanique générale (BOTG)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer le rôle et le fonctionnement des principaux organes des végétaux vasculaires.

Contenus

Mots clés : Physiologie végétale, absorption, transpiration, photosynthèse, pollinisation, fécondation, dissémination.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 2 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours (équivalent de 4 ECTS)

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Ayotte G. (1994) Glossaire de botanique : autoformation. Multimondes, Sainte Foy (Québec), 616 p.
- Campbell N. A. (2004) Biologie ; adap. et rev. scientifique de R. Mathieu. De Boeck 2^{ème} éd., Bruxelles, 1364 p.
- Lüttge U., Kluge M. & Bauer G. (1996) Botanique : traité fondamental. Lavoisier Tec & Doc 2^{ème} éd., Paris, 588 p.
- Nultsch W. (1998) Botanique générale. De Boeck 10^{ème} éd., Bruxelles, 602 p.
- Prelli R. (2001) Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Belin, Paris, 431 p.
- Raynal-Roques A. (1994) La botanique redécouverte. Belin & Inra, Paris, 512 p.
- Roland J.-C. & Vian B. (1999) Biologie végétale - 1. Organisation des plantes sans fleurs. Dunod 5^{ème} éd., Paris, 143 p.
- Spichiger R. E., Savolainen V. V. & Figeat M. (2000) Botanique systématique des plantes à fleurs. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 372 p.
- Tcherkez G. (2002) Les fleurs - Evolution de l'architecture florale des angiospermes. Dunod, Paris, 178 p.

Unité de cours : GN_132 – Botanique appliquée (BOTA)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier la variabilité morphologique des végétaux vasculaires ;
- Utiliser une clé dichotomique pour déterminer macroscopiquement une espèce végétale commune.

Contenus

Mots clés : morphologie racines, tiges, feuilles, fleurs et fruits. Flore. Clé dichotomique. Clé multicritère.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 2 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (travaux pratiques et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Aeschimann D. & Burdet H. M. (1994) Flore de la Suisse - Le nouveau Binz, Griffon 2^{ème} éd., Neuchâtel, 603 p.
- Ayotte G. (1994) Glossaire de botanique : autoformation. Multimondes, Sainte Foy (Québec), 616 p.
- Dorée A. (1995) Flore pastorale de montagne. Boubée, Paris, 207 p.
- Jauzein P. (1995) Flore des champs cultivées. Inra & Sopra, Paris, 898 p.
- Lambinon J., Delvosalle L. & Duvigneaud J. (2004) Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines (ptéridophytes et spermaphytes). Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique 5^{ème} éd., Meise, 1167 p.
- Lauber K., Wagner G. & Gygax A. (2000) Flora Helvetica, Haupt, Berne, 1615 p.
- Prelli R. (2001) Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Belin, Paris, 431 p.
- Rameau J. C., Mansion D. & Dumé G. (1989) Flore forestière française ; guide écologique illustré - Tome 1 : plaine et collines, Institut pour le Développement Forestier, Paris, 1785 p.
- Rameau J. C., Mansion D. & Dumé G. (1993) Flore forestière française ; guide écologique illustré - Tome 2 : montagnes. Institut pour le Développement Forestier, Paris, 2421 p.
- Spichiger R. E., Savolainen V. V. & Figeat M. (2000) Botanique systématique des plantes à fleurs. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 372 p.

Unité de cours : GN_133 – Ecologie générale (ECOG)

Objectifs

- A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :
- Expliquer les principes et les fondements de l'écologie ;
 - Présenter les principaux écosystèmes et milieux naturels d'Europe ;
 - Expliquer le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes ;
 - Expliquer les notions de base de la biodiversité.

Contenus

Mots clés : le vivant, facteurs environnementaux, niveaux d'intégration, associations d'espèces, évolution de la cellule, systématique, spéciation, biodiversité, connaissance des milieux.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 2 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits).

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Alberts B, Johnson A. & Lewis J. (2011) Biologie moléculaire de la cellule. Médecine Sciences Publications 5^{ème} éd., 1600 p.
- Berta A. & Sumich J. L. (1999) Marine mammals : Evolutionary biology. Academic Press, San Diego, 494 p.
- Campbell N. & Reece J. B. (2004) Biologie. De Boeck, Bruxelles 2^{ème} éd., 1364 p.
- Combes C. (2001) Les associations du vivant : l'art d'être parasite. Flammarion, Paris, 348 p.
- Combes C (1995) Interactions durables : écologie et évolution du parasitisme. Masson, Paris, 524 p.
- Delarze & al. (2015) Guide des milieux naturels de Suisse. Rossolis, Bussigny, 440 p.
- Frontier S. (2004) Ecosystèmes : structure, fonctionnement, évolution. Dunod, Paris, 549 p.
- Galland P. & Gonseth Y. (1990) Typologie des milieux de Suisse. LSPN-CSCF, Bâle, 26 p.
- Gobat J. M., Aragno M. & Matthey W. (1998) Le sol vivant. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 519 p.
- Gullan P. J. & Cranston P. S. (2014) The insects : an outline of entomology. Wiley-Blackwell 5^{ème} éd., Oxford, 595 p.
- King J. (2004) Le monde fabuleux des plantes : pour quoi la terre est verte. Belin-Pour la science, Paris, 287 p.
- Lecointre G. & Le Guyader H. (2001) Classification phylogénétique du vivant. Belin, Paris, 543 p.
- Lehoucq R., Courty J. M. & Kierlik E. (2003) Les lois du monde. Belin, Paris, 159 p.
- Lodé T., Le Jacques D. & Blondel J. (2001) Les stratégies de reproduction des animaux, l'aventure évolutive de la sexualité. Dunod, Paris, 274 p.
- Marchand P. J. (1996) Life in the cold : an introduction to winter ecology. University Press of New England, Hanover, 304 p.
- Bayrhuber L. (2012) Linder Biology : Lehrbuch für die Oberstufe. Schroedel, Braunschweig, 544 p.
- Parent S. (1991) Dictionnaire des sciences de l'environnement : terminologie bilingue. Hatier-Rageot, Paris, 748 p.
- Ramade F. (2009) Eléments d'écologie : écologie fondamentale. Dunod 4^{ème} éd., Paris, 704 p.
- Schmidt-Nielsen K. (1998) Physiologie animale : adaptation et milieu de vie. Dunod, Paris, 611 p.
- Soltner D. (2003) Les bases de la production végétale. Science et techniques agricoles 23^{ème} éd., Sainte-Gemmes-sur-Loire, 472 p.
- Revue "Pour la Science", dès 1996
- Revue "la Recherche"
- Revue "American Scientist"

Unité de cours : GN_134 – Systématique des invertébrés (SYSI)**Objectifs**

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Formuler les principes de base de la systématique animale ;
- Présenter les caractéristiques morphologiques des principaux groupes d'invertébrés ;
- Reconnaître une sélection d'espèces invertébrées (~ 150 espèces) communes de la faune d'Europe occidentale.

Contenus

Mots clés : Métazoaires, Mollusques, Annélides, Arthropodes (Crustacés, Araignées, Insectes).

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 2 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (travail écrit et travail pratique)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des notes obtenues pendant le semestre (travail écrit et travail pratique). Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Barnes R. D. (1980) Invertebrates Zoology. Fourth Ed. Holt-Saunders International Editions, Philadelphia, 1089 p.
- Campbell N. A. & Reece J. B. (2012) Biologie. De Boeck Université 4^{ème} éd., Bruxelles, 1364 p.
- Matthey, W., E. Della Santa, and C. Wannenmacher. 1984. Manuel pratique d'Ecologie. Payot, Lausanne. 264 p. Ouvrage épuisé, mais pdf accessible on-line
- Lecointre G. & Le Guyader H. (2017) Classification phylogénétique du vivant. Tome 2. Belin 4^{ème} éd., Paris, 831 p.
- Oertli B. & Frossard P.-A. 2013. Mares et étangs. PPUR. Lausanne. 480 p.
- Tachet, H., P. Richoux, M. Bournaud, and P. Usseglio-Polatera. 2000. Invertébrés d'eaux douces. Systématique, biologie, écologie. CNRS. Paris. 587 p.
- Véron G. (2000) Organisation et classification du règne animal : aide-mémoire. Dunod 2^{ème} éd., Paris. 144 p.

Descriptif de module : Sciences de la Terre

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_14 – Sciences de la terre (6 ECTS) 2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S1** | Responsable du module : **Patrice Prunier**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Décrire les composants physiques des milieux naturels (roches, sols, eaux) et leur évolution

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Géologie et géomorphologie (GEGE) - GN_141	Obligatoire	32p.*	
Pédologie (PEDO) - GN_142	Obligatoire	32p.*	
Pédologie appliquée (PEDA) - GN_143	Obligatoire	32p.*	
Hydrologie (HYDR) - GN_144	Obligatoire	32p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : heures (taux d'encadrement de 40%)
Travail individuel : heures (dont 16 encadrées)
Total : heures équivalent à 6 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_141 – GEGE	= 25%
GN_142 – PEDO	= 25%
GN_143 – PEDA	= 25%
GN_144 – HYDR	= 25%

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_141 – Géologie et géomorphologie (GEGE)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les principes de classification des minéraux et des roches ;
- Expliquer le mode de formation des roches ;
- Expliquer le mode d'altération et d'érosion des roches ;
- Expliquer le transport et le dépôt des matériaux ;
- Décrire la tectonique et les grandes entités géomorphologiques européennes.

Contenus

Mots clés : minéralogie, tectonique, roches, minéraux, ère géologique.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 2 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Marthaler M. (2001) Le Cervin est-il africain ? : une histoire géologique entre les Alpes et notre planète. Editions L.E.P., Loisirs et Pédagogie, Lausanne, 96 p.
- Labhart T. P. (1997) Géologie de la Suisse, trad. et partiellement adapté par Danielle Decrouez. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 211 p.
- Brahic A. & al. (1999) Sciences de la terre et de l'univers. Vuibert, Paris, 634 p.
- Pomerol C., Lagabrielle Y. et Renard M. (2000) Eléments de géologie. Dunod 12^{ème} éd., Paris, 746 p.

Unité de cours : GN_142 – Pédologie (PEDO)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Reconnaître le rôle du sol dans l'écosystème et de décrire ses caractéristiques générales, ses constituants et ses différentes propriétés ;
- Exposer les différentes fonctions du sol et les enjeux liés à la connaissance des sols ;
- Expliquer les différentes étapes de la formation des sols, ainsi que les processus qui s'y déroulent ;
- Décrire les différents types de sols trouvés en Suisse ;

Contenus

Mots clés : introduction à la science du sol, fonctions des sols, constituants des sols, propriétés des sols, processus de formation des sols, principaux types de sols de Suisse.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 2 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Archambeaud M., Thomas F. 2016. *Les sols agricoles*. L'agroécologie en pratique. Éditions France agricole.
- Baize D., Girard M.-C. 2009. *Référentiel pédologique 2008*. AFES. Éditions Quae.
- Baize D., Duval O., Richard G. 2013. *Les sols et leurs structures*. Éditions Quae.
- Baize D., Jabiol B 2012. *Guide pour la description des sols*. Éditions Quae.
- Bispo A., Guellier C., Martin E., Sapijanskas J., Soubelet H., Chenu C. 2016. *Les sols: Intégrer leur multifonctionnalité pour une gestion durable*. Éditions Quae.
- Calvet R. 2013. *Le sol : Constitution, propriétés physiques, physicochimiques et chimiques. Organismes vivants. Qualité des sols*. 2^{ème} Edition. Editions France Agricole.
- Calvet R., Chenu C., Houot S. 2015. *Les matières organiques des sols. Rôles agronomiques et environnementaux*. Editions France Agricole.
- Calvet R., Chenu C., Houot S. 2015. *Les matières organiques des sols. Rôles agronomiques et environnementaux*. Editions France Agricole.
- Duchaufour P. 2004. *Introduction à la science du sol*. Sol, Végétation, Environnement. Dunod, Paris. 6^{ème} édition.
- Feller C., de Marsily G., Mougin C., Pérès G., Poss R., Winiarski T. 2016. *Le sol – Une merveille sous nos pieds*. Belin : Pour la science, Paris.
- Girard M.-C., Walter C., Rémy J.-C., Berthelin J., Morel J.-L. 2011. *Sols et environnement. Cours, exercices corrigés et études de cas*. Dunod, Paris. 2^{ème} édition.
- Gobat J.-M., Aragno M., Matthey W. 2010. *Le Sol vivant. Bases de pédologie – Biologie des sols*. PPUR, Lausanne. 3^{ème} édition.
- IUSS Working Group WRB. 2006. *World reference base for soil resources 2006*. World Soil Resources Reports No. 103. FAO, Rome.
- OFEV. 2015. *Sols et Construction*. Guide de l'environnement N° 10.
- OFEV. 2011. *Environnement N° 4/11 : Irremplaçable sol*.
- Ordonnance du 1er juillet 1998 sur les atteintes portées aux sols (OSol) (Etat le 01.06.2012)
- Soltner D. 2014. *Les bases de la production végétale. Tome I : le sol et son amélioration*. Coll. Sciences et Techniques agricoles, Ste-Gemmes-sur-Loire, 26^{ème} édition.

Unité de cours : GN_143 – Pédologie appliquée (PEDA)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire un profil de sol ;
- Reconnaître les principaux types de sols ;
- Interpréter des résultats analytiques pédologiques ;
- Interpréter une carte pédologique et l'utiliser comme base de planification ;
- Expliquer les techniques de régénération et de reconstitution des sols.

Contenus

Mots clés : usages et atteintes aux sols, législation, conservation physique des sols, conservation chimique des sols.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi)
 Frontal participatif
 Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Pillet G. & Longet R. (1989) Les sols : faciles à perdre, difficiles à regagner. Georg Editeur SA, Genève, 135 p.
- Häberli R. & al. (1991) L'affaire sol : pour une politique raisonnée de l'utilisation du sol. Georg Editeur SA, Genève, 192 p.
- Stengel P. & Gelin S. (1998) Sol : interface fragile. INRA, Paris, 213 p.
- Rivière J.-L. (1998), Evaluation du risque écologique des sols pollués. TEC & DOC Lavoisier, Paris, 230 p.
- Zihler J., Dettwiler J. & Zäch C. (2001) Instructions : évaluation et utilisation de matériaux terreux. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne, 20 p.
- VSS (Union des professionnels suisses de la route), 1999. Terrassement, sol - Bases. Norme Suisse SN 640 581a.
- VSS (Union des professionnels suisses de la route), 1999. Terrassement, sol – Inventaire de l'état initial, tri des matériaux terreux manipulés. Norme Suisse SN 640 582
- VSS (Union des professionnels suisses de la route), 1999. Terrassement, sol – Emprise et terrassements, entreposage, mesures de protection, remise en place et restitution. Norme Suisse SN 640 583
- <http://www.umwelt-schweiz.ch/buwal/shop/shop.php?lang=F>
- Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) (2004) Le sol, trésor vivant. Environnement, 2/2004, 64 p.
- Häusler S. & Salm C. (2001) Construire en préservant les sols. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne, 83 p.
- Mailänder R. A. & Hämman M. (2005) Sols pollués : évaluation de la menace et mesures de protection. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne, 105 p.
- Alaoui A. (2005) Evaluation de la compaction des sols par la méthode TDR. Manuel d'utilisation. L'environnement pratique. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne, 74 p.

Unité de cours : GN_144 – Hydrologie (HYDR)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer le cycle de l'eau ;
- Expliquer la formation des écoulements de surface et souterrains à différentes échelles ;
- Déterminer la pluie de projet des bassins versants et le débit de projet des cours d'eau ;
- Enumérer les techniques de mesures en hydrologie ;
- Déterminer les écoulements souterrains ainsi que l'interaction de la nappe phréatique et son cours d'eau ;
- Mettre en application les équations de base de l'hydrologie ;
- Décrire les processus fondamentaux de la limnologie physique.

Contenus

Mots clés : précipitations, infiltration, ruissellement, temps de retour, régimes hydrologiques, techniques de mesures (métrologie), eaux souterraines, nappe alluviale/d'accompagnement, nappe libre/captive, pompage, infiltration, vagues, ondes, courants, sédiments.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Hydrologie, 1. Une science de la nature, Musy & Higy, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2004
- Musy A. & Favre A.-C. (2001) « e-drologie » : cours photocopié d'hydrologie générale, 2^{ème} année, sections GREM et GC : enseignement à distance. Ecole Polytechnique Fédérale Lausanne (EPFL), Lausanne.
- Mares et étang, Oertli & Frossard, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2013
- Audinet M. (1995) Hydrométrie appliquée aux cours d'eau. Eyrolles, Paris, 453 p.
- Lachat B. (1991) Le cours d'eau : conservation, entretien et aménagement. Les Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 84 p.
- Frossard P.-A., Lachat B & Paltrinieri L. (1998) Davantage d'espace pour nos cours d'eau : pour l'homme et la nature. Pro Natura, Bâle, 48 p.
- Pourriot R. & Meybeck M. (1995), Limnologie générale. Masson, Paris, 956 p.

Descriptif de module : Agriculture et foresterie

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_15 – Agriculture et foresterie (3 ECTS) 2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S1** | Responsable du module : **Patrice Prunier**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Décrire les usages agricoles et forestiers du territoire médio-européen
- Identifier les incidences de l'agriculture et de la foresterie

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Agriculture (AGRI) - GN_151	Obligatoire	32p.*	
Foresterie (FORE) - GN_152	Obligatoire	32p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : heures (taux d'encadrement de 40%)
 Travail individuel : heures (dont 12 encadrées)
 Total : heures équivalent à 3 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_151 – AGRI = 50%
 GN_152 – FORE = 50%

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_151 – Agriculture (AGRI)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Décrire le rôle de l'agriculture dans notre société
- Identifier les différents types d'agriculture et leurs impacts
- Enumérer les principaux objectifs des politiques agricoles suisse et européenne et leurs incidences sur le territoire

Contenus

Mots clés : Importance de l'agriculture; politique agricole; typologie des exploitations; fonctionnement de l'exploitation agricole; prestations écologiques; impacts environnementaux.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Cf. support de cours.

Unité de cours : GN_152 – Foresterie (FORE)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit :

- Identifier les principaux écosystèmes forestiers
- Pouvoir expliquer les différentes fonctions des forêts
- Décrire les modes de gestion et leurs incidences sur le paysage

Contenus

Mots clés : Notions de base; les principales formations forestières en Suisse et dans le monde; les forêts et leurs utilisations de la préhistoire à nos jours; dynamiques et structures forestières ; formes d'exploitation et sylviculture; les fonctions de la forêt et impact de la sylviculture sur celles-ci; cadre légal et enjeux futurs de la sylviculture en Suisse

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Pluess, A.R.; Augustin, S.; Brang, P. (Réd.) 2016, Forêts et changements climatiques. Éléments pour des stratégies d'adaptation. Office fédéral de l'environnement OFEV, Berne; Institut fédéral de recherches WSL, Birmensdorf, 455 p
- Rigling, A., Schaffer, H. P. (Éd.) 2015 : Rapport forestier 2015. État et utilisation de la forêt suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne, Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL, Birmensdorf. 144 p
- Bischoff N. (1987) Sylviculture en montagne, guide pour la création et le traitement des forêts de montagne. Office central fédéral des imprimés et du matériel (OCFIM), Berne, 385 p.
- Schütz J.-Ph. (1990-1997) Sylviculture I et II. Presses polytechniques romandes, Lausanne.
- OFEV, www.admin.ch
- ONF, www.onf.fr
- FNP, www.wsl.ch
- CODOC, www.codoc.ch

Descriptif de module : Patrimoine et société

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_16 – Patrimoine et société (3 ECTS) 2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S1** | Responsable du module : **Yves Hausser**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Identifier les dimensions socio-culturelles et historiques des concepts de nature, paysage et conservation
- Identifier différentes éthiques de l'environnement, argumenter leur application

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Regard sur la nature (HICO) - GN_161	Obligatoire	32p.*	
Ethique (ETHI) - GN_162	Obligatoire	32p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire :	Enseignement :	48	heures	(taux d'encadrement de 40%)
	Travail individuel :	42	heures	(dont 12 encadrées)
	Total :	90	heures	équivalent à 3 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_161 – HICO	=	50%
GN_162 – ETHI	=	50%

Remédiation par unité de cours à 3.5, à la demande de l'étudiant (examen écrit)

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : non pertinent (cours 1^{er} semestre)

Unité de cours : GN_161 – Regard sur la nature (HICO)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Evaluer la diversité des conceptions et demandes de nature et de paysage.
- Identifier les principales étapes et approches de l'histoire de la conservation de la Nature

Contenus

Mots clés : Histoire de l'écologie, histoire de la protection de la nature, histoire de la conservation

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Cf. support de cours.
- Adams W. M. (2004) Against extinction : the story of conservation. Earthscan Publications, London, 328 p.
- Chapin M. (2004) A challenge to conservationists. World Watch, Issue November – December : 17-31.
- Hutton J., Adams W. M., & Murombedzi J. (2007) Back to the barriers : changing narratives in biodiversity conservation. Forum for Development Studies, Vol. 2 : 341-365.
- Raffin J. P. (2005) De la protection de la nature à la gouvernance de la biodiversité. Ecologie et Politique, N°30 : 97-109.

Unité de cours : GN_162 – Ethique (ETHI)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Aborder différentes théories de l'éthique générales appliquées au cas de l'environnement ;
- Identifier les principaux problèmes éthiques professionnels ;
- Identifier les valeurs en débat ; être capable d'argumenter dans un registre éthique ;
- Connaître les grands débats de l'éthique environnementale (la question animale, l'esthétique environnementale, la place de la technologie, le développement durable, etc.).

Contenus

Mots clés : éthique de l'environnement, éthiques de la nature, réflexion critique, valeurs.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Académie suisse des sciences techniques (SATW), 2003. *L'éthique dans le domaine technique*. URL = http://www.satw.ch/publikationen/schriften/ethik_f
- Larrère Catherine et Raphaël, 2009. *Du bon usage de la nature*, Paris : Flammarion.
- Hess, Gérald, 2013. *Éthiques de la Nature*, Paris : PUF.
- Maris, Virginie, 2016. *Philosophie de la biodiversité*, Paris : Buchet-Chastel (2010).
- Leopold, Aldo, 2000. *Almanach d'un compté des sables*, traduit de l'américain par Anna Gibson, Paris : Flammarion, (1949).

une liste plus conséquente sera donnée dans le cours

Descriptif de module : Biologie des espèces

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_21 – Biologie des espèces (6 ECTS) 2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S2** | Responsable du module : **Franck Cattaneo**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Décrire et reconnaître les principales familles et espèces de végétaux et d'animaux d'Europe centrale (mémorisation) ;
- Expliquer leurs interactions et leur distribution (compréhension).

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Botanique systématique (BOTS) - GN_211	Obligatoire		32p.*
Systématique des vertébrés (SYSV) - GN_212	Obligatoire		32p.*
Ecologie des populations (ECOP) - GN_213	Obligatoire		32p.*
Communication orale (COMO) - GN_214	Obligatoire		32p.*

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire :	Enseignement :	<input type="text" value="96"/>	heures	(taux d'encadrement de 40%)
	Travail individuel :	<input type="text" value="84"/>	heures	(dont 12 encadrées)
	Total :	<input type="text" value="180"/>	heures	équivalent à 6 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_211 – BOTS	= 25%
GN_212 – SYSV	= 25%
GN_213 – ECOP	= 25%
GN_214 – COMO	= 25%

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours pour GN_212**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

Remédiation : **remédiation modulaire pour GN_211 et GN_213**, ciblée sur l'ensemble du contenu des cours du module, pour les modules axés sur le développement de « compétences » métiers

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_211 – Botanique systématique (BOTS)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Formuler les principes de base de la systématique végétale ;
- Reconnaître les caractéristiques des principales familles d'Europe centrale (~ 50 familles) ;
- Reconnaître une sélection d'espèces communes de la flore d'Europe centrale (~ 250 espèces).

Contenus

Mots clés : Classification, floristique, nomenclature, ...

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux pratiques)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Aeschimann D. & Burdet H. M. (1994) Flore de la Suisse - Le nouveau Binz, Griffon 2^{ème} éd., Neuchâtel, 603 p.
- Ayotte G. (1994) Glossaire de botanique : autoformation. Multimondes, Sainte Foy (Québec), 616 p.
- Dorée A. (1995) Flore pastorale de montagne. Boubée, Paris, 207 p.
- Jauzein P. (1995) Flore des champs cultivées. Inra & Sopra, Paris, 898 p.
- Judd W.S., Campbell C.S., Kellogg E.A. & Stevens P. (2002) Botanique systématique. De Boeck université ed., Paris, 467 p.
- Lambinon J., Delvosalle L. & Duvigneaud J. (2004) Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines (ptéridophytes et spermaphytes). Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique 5^{ème} éd., Meise, 1167 p.
- Lauber K., Wagner G. & Gygax A. (2000) Flora Helvetica, Haupt, Berne, 1615 p.
- Lecointre G. & Le Guyader H. (2001) Classification phylogénétique du vivant. Belin, Paris, 543 p.
- Prelli R. (2001) Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Belin, Paris, 431 p.
- Rameau J. C., Mansion D. & Dumé G. (1989) Flore forestière française ; guide écologique illustré - Tome 1 : plaine et collines, Institut pour le Développement Forestier, Paris, 1785 p.
- Rameau J. C., Mansion D. & Dumé G. (1993) Flore forestière française ; guide écologique illustré - Tome 2 : montagnes. Institut pour le Développement Forestier, Paris, 2421 p.
- Spichiger R. E., Savolainen V. V. & Figeat M. (2000) Botanique systématique des plantes à fleurs. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 372 p.

Unité de cours : GN_212 – Systématique des vertébrés (SYSV)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Formuler les principes de base de la systématique des vertébrés ;
- Présenter les caractéristiques des principaux groupes de vertébrés ;
- Reconnaître une sélection d'espèces de la faune vertébrée d'Europe Centrale (~ 200 espèces).

Contenus

Mots clés : Caractéristiques des Vertébrés (systématique générale, anatomie comparée, éléments d'écologie et d'éthologie), Poissons, Amphibiens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Barnes R. D. (1980) Invertebrates Zoology. Saunders 5^{ème} éd., Philadelphia, 893 p.
- Campbell N. & Reece J. B. (2004) Biologie. De Boeck, Bruxelles 2^{ème} éd., 1364 p.
- Moore J. (2006) An Introduction to the Invertebrates. Cambridge University Press 2^{ème} éd., Cambridge, 319 p.
- Lecointre G. & Le Guyader H. (2001) Classification phylogénétique du vivant. Belin, Paris, 543 p.
- Véron G. (2000) Organisation et classification du règne animal : aide-mémoire. Dunod 2^{ème} éd., Paris. 144 p.

Unité de cours : GN_213 – Ecologie des populations (ECOP)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les exigences des espèces (domaine vital, ressources écologiques,...) ;
- Expliquer les concepts généraux de la dynamique des populations (flore et faune) ;
- Identifier les facteurs environnementaux et anthropiques influençant les milieux et les espèces ;
- Expliquer les concepts de fragmentation des habitats.

Contenus

Mots clés : Biogéographie, théorie des îles, descripteurs des populations, agroécosystèmes, écosystèmes urbains.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale intermédiaire et examen écrit final)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Angelier E. (2002) Introduction à l'écologie : des écosystèmes naturels à l'écosystème humain. Tec & Doc, Paris, 230 p.
- Begon, Townsend & Harper (2006) Ecology : from individuals to ecosystems. Blackwell 4^{ème} éd., Malden, 738 p.
- Cox C.B. & Moore P.D. (2010) Biogeography : an ecological and evolutionary approach. Wiley 8^{ème} éd., Hoboken, 498 p.
- Freeman S. & Herron J.C. (2007) Evolutionary analysis. Pearson Prentice Hall 4^{ème} éd., Upper Saddle River, 834 p.
- Ramade F. (2009) Eléments d'écologie : écologie fondamentale. Dunod 4^{ème} éd., Paris, 704 p.
- Ricklefs, R.E, Miller, G.L. 2005. Ecology. Ed. de boeck, 4th edition. 821 p.
- Krebs, C. 2009. Ecology. Pearson International Edition, 6th edition. 655 p.

Unité de cours : GN_214 – Communication orale (COMO)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Etre à l'aise dans sa communication, convaincre et argumenter.
- Savoir créer un contact avec son public et utiliser sa personnalité.
- Capter et maintenir l'attention de son public.
- Connaître ses points faibles en communication orale.
- Connaître l'impact à l'oral du non-verbal et du para-verbal. Utiliser la voix, le regard, l'espace.
- Préparer son intervention orale, travailler le contenu de son discours, structurer sa présentation et gérer ses notes.
- Savoir gérer son temps de parole.
- Apprivoiser son trac et l'utiliser sans le subir.
- Utiliser les supports visuels ou audio-visuels en rapport avec son intervention et sa personnalité.
- Présenter et défendre un projet

Contenus

Mots clés : Comprendre les acteurs, les interactions et les outils de la communication, s'exprimer et structurer son discours, connaître les outils et les aides à la communication, le para-verbal, l'écoute, la négociation et argumentation.

Répartition horaire

Enseignement : heures (32 périodes de 45 minutes)

Travail individuel : heures

Total : heures de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentations orales)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Meyer B. (1998) Les pratiques de communication. Armand Colin, Paris, 231 p.
- Almérias J. & Furia D. (1991) Méthodes de réflexion et techniques d'expression. Armand Colin 9^{ème} éd., Paris.
- Anciaux J.P. (1992) La prestation orale et ses supports visuels. Editions d'organisation, Paris, 166 p.
- Buchillet-Priol C. (2004) Prendre la parole : guide pratique pour les managers. INSEP Consulting 4^{ème} éd., Paris, 123 p.
- Messinger J. (2011) Ces gestes qui vous trahissent. First Editions, Paris, 461 p.
- Haumont P. (2011) Prendre la parole en public. Faites-vous entendre, Gereso Edition, 192 p.
- Salmon C. (2008), Storytelling, Editions la Découverte, 251 p.

Descriptif de module : Chimie et physique de l'environnement

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_22 – Chimie et physique de l'environnement (6 ECTS) 2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S2** | Responsable du module : **Patrice Prunier**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Expliquer les processus physico-chimiques dans l'air, l'eau et le sol
- Mesurer et interpréter les paramètres physico-chimiques du biotope (air, eau, sol) (application).

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Chimie de l'environnement (CHIM) - GN_221	Obligatoire		32p.*
Chimie appliquée (CHII) - GN_222	Obligatoire		32p.*
Physique appliquée (PHYS) - GN_223	Obligatoire		32p.*
Hydraulique appliquée (HYDA) - GN_224	Obligatoire		16p.*

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire :	Enseignement :	<input type="text" value="84"/>	heures	(taux d'encadrement de 40%)
	Travail individuel :	<input type="text" value="96"/>	heures	(dont 18 encadrées)
	Total :	<input type="text" value="180"/>	heures	équivalent à 6 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_221 – CHIM	= 25%
GN_222 – CHII	= 25%
GN_223 – PHYS	= 25%
GN_224 – HYDA	= 25%

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_221 – Chimie de l'environnement (CHIM)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Enumérer les principaux éléments ou composés du vivant impliqués dans les flux de matière
- Indiquer leur forme et leurs rôles dans le sol, l'eau ou l'air
- Expliquer les interactions entre les polluants et l'environnement
- Identifier les paramètres chimiques utiles aux diagnostics environnementaux

Contenus

Mots clés : Sources de polluants, dispersion des polluants, atmosphère, polluants atmosphériques, autoépuration, hydrosphère, pollution aquatique, qualité de l'eau, pédosphère, polluants du sol.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi)
 Frontal participatif
 Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Bliefert C. & Perraud R. (2001) Chimie de l'environnement. De Boeck Université, Paris, 477 p.
- Connell D.W. (2005) Basic Concepts of Environmental Chemistry. CRC/Taylor & Francis 2^{ème} éd., Boca Raton, 462 p.
- Skoog D.A., West D.M. & Holler J. (1997) Chimie analytique. De Boeck Université, Paris, 996 p.
- Reichl F.X. (2004) Guide pratique de toxicologie. De Boeck, Bruxelles, 348 p.
- Ramade F. (1992) Précis d'écotoxicologie. Masson, Paris, 300 p.

Unité de cours : GN_222 – Chimie appliquée (CHII)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Nommer les techniques d'analyse applicables à l'eau, à l'air et au sol
- Pratiquer des tests analytiques de terrain et de laboratoire

Contenus

Mots clés : Sources de polluants, dispersion des polluants, atmosphère, polluants atmosphériques, autoépuration, hydrosphère, pollution aquatique, qualité de l'eau, pédosphère, polluants du sol.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (travaux écrits et/ou pratiques)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Cf. support de cours.

Unité de cours : GN_223 – Physique appliquée (PHYS)**Objectifs**

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- appliquer les principes physiques de base de la statique des solides et de fluides à un schéma d'une situation réelle
- résoudre de simples problèmes d'hydrodynamique et de thermodynamique
- calculer les forces, les réactions, les leviers, les basculements, les pressions, les poussées, les débits, les vitesses d'écoulement, la portance, les dilatations/les rétrécissements thermiques, les flux de chaleur

Contenus

Mots clés : statique des fluides; dynamique des fluides parfaits et visqueux; statique des solides; propriétés élastiques des matériaux; acoustique ; mécanique statique d'un corps, statique et dynamique d'un fluide, thermodynamique de base.

- 1) Equilibre d'un point matériel
- 2) Réactions d'appui et poulies
- 3) Frottement
- 4) Equilibre d'un corps
- 5) Pression
- 6) Principe de Pascal
- 7) Poussée d'Archimède
- 8) Poussée sur une paroi plane
- 9) Principe de Bernoulli et ses applications : Torricelli et Venturi
- 10) Notions de fluides réels
- 11) Température
- 12) Transfert de la chaleur

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Hecht E. (1999) Physique. De Boeck Université, Paris, 1304 p.
- Giancoli C. (2008) Physique générale 1 : mécanique et thermodynamique. De Boeck, Bruxelles, 441 p.
- Kane J. & Sternheim M. (1995) Physique. InterEditions, Paris, 775 p.
- Halliday D., Resnick R. & Walker J. (2004) Physique 1. Dunod, Paris, 3 volumes.
- Cf. support de cours.

Unité de cours : GN_224 – Hydraulique appliquée (HYDA)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Expliquer les bases de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique
- Démontrer les principes de la dynamique des cours d'eau
- Déterminer la réponse hydraulique des cours d'eau liée aux pluies de projet
- Décrire les principes de l'hydraulique fluviale suite aux travaux pratiques réalisés en laboratoire
- Appliquer les équations de base de l'hydraulique fluviale

Contenus

Mots clés : Cours d'eau, lit mobile, dynamique alluviale, érosion, sédimentation. Hydrostatique, hydraulique, hydrodynamique, régimes hydrauliques, courbes de remous, ouvrages hydrauliques, écoulement en pression. Travaux pratiques, laboratoire hydraulique

Répartition horaire

Enseignement :	12	heures	(16 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	18	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	30	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Hydrologie, 1. Une science de la nature, Musy & Higy, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2004.
- Mares et étang, Oertli & Frossard, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2013
- Audinet M. (1995) Hydrométrie appliquée au cours d'eau. Eyrolles, Paris, 453 p.
- Lachat B. (1994) Le cours d'eau : conservation, entretien et aménagement. Les Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 84 p.
- Frossard P.-A., Lachat B. & Paltrinieri L. (1998) Davantage d'espace pour nos cours d'eau : pour l'homme et la nature. Pro Natura, Bâle, 48 p.
- Graf W.H. & Altinakar M.S. (1998) Hydrodynamique : une introduction. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 481 p.
- Sinniger R.O. & Hager W.H. (1989) Construction hydraulique. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 456 p.
- Graf W.H. & Altinakar M.S. (1993-1996) Hydraulique fluviale. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2 tomes.

Descriptif de module : Mathématiques et statistiques appliquées

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_23 – Mathématiques et statistiques appliquées (6 ECTS) 2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S2** | Responsable du module : **Zsolt Vecsernyés**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Utiliser les outils mathématiques, géométriques et statistiques nécessaires à la pratique professionnelle (échantillonnage, relevés topographiques, analyse de données ...) (application).

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Mathématiques (MATH) - GN_231	Obligatoire		32p.*
Modèle de terrain (MOTE) - GN_232	Obligatoire		32p.*
Statistiques (STAT) - GN_233	Obligatoire		32p.*
Outils informatiques (OUIN) - GN_234	Obligatoire		32p.*

*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire :	Enseignement :	<input type="text" value="96"/>	heures	(taux d'encadrement de %)
	Travail individuel :	<input type="text" value="84"/>	heures	(dont 20 encadrées)
	Total :	<input type="text" value="180"/>	heures	équivalent à 6 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_231 – MATH	= 25%
GN_232 – MOTE	= 25%
GN_233 – STAT	= 25%
GN_234 – OUIN	= 25%

Remédiation : **remédiation à l'unité de cours**, ciblée sur le contenu de ou des unités de cours dont les résultats de l'étudiant sont insuffisants pour le semestre concerné (soit une note moyenne < 4.0), pour les modules axés sur le développement de « connaissance de bases »

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_231 – Mathématiques (MATH)

Objectifs

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Résoudre de problèmes sur les équations standards de base (droite, parabole, cercle)
- Résoudre les équations du I et du II degré, rationnelles et irrationnelles, avec valeur absolue
- Résoudre les inéquations du I et du II degré, rationnelles et irrationnelles
- Utiliser les fonctions logarithmiques et exponentielles dans le cadre de résolutions d'équations
- Déterminer la dérivée d'une fonction et ses points de min/max local
- Appliquer les connaissances à de problèmes réels

Contenus

Mots clés : Définition des notions d'éléments différentiels; définitions des fonctions périodiques, des fonctions paires et impaires; démonstrations des principales dérivées; définitions des fonctions réciproques et démonstrations de leurs dérivées; introduction aux primitives, aux intégrales indéfinies et définies; introduction à la fonction logarithme naturel et à base quelconque; démonstration de leurs propriétés; intégration par parties ; algèbre de base, équations et inéquations, fonctions et graphes, dérivées.

1. Algèbre de base
2. Equations et inéquations
3. Fonctions et graphiques
4. Les dérivées

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Swokowski E.W. & Cole J.A. (1998) Algèbre et trigonométrie avec géométrie analytique. L.E.P., Lausanne, 809 p.
- Fraleigh J.B. (1987-1990) Calcul différentiel et intégral. Addison-Wesley, Montréal, 2 volumes.
- Thuillier P. & Belloc J.C. (1990) Mathématiques Analyse. Masson, Paris, 335 p.
- Chappellet R. & Drivas G. (1969) Algèbre et géométrie analytique : classes de 1^{ère} G. Dunod, Paris, 237 p.

Unité de cours : GN_232 – Modèle de terrain (MOTE)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit :

- Créer et interpréter spatialement des documents topographiques ;
- Analyser des données topographiques en relation avec un aménagement (déblai, remblais, etc.).

Contenus

Mots clés : Géodésie, cartographie, relief, nivellement géométrique, calculs topographiques en x,y,z, plan topographique

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 6 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Milles S. & Lagofun J. (1999) Topographie et topométrie modernes - Tome 1. Eyrolles, Paris.
- Milles S. & Lagofun J. (1999) Topographie et topométrie modernes - Tome 2. Eyrolles, Paris.
- Brabant M. (2011) Topographie opérationnelle, mesures - calculs - dessins - implantations. Eyrolles, Paris, 396 p.

Unité de cours : GN_233 – Statistiques (STAT)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Tirer des échantillons aléatoires et expliquer leur intérêt
- Apprécier la différence entre étude empirique et expérience
- Mener une véritable analyse descriptive des données à une ou deux dimensions
- Appréhender les 2 types les plus courants d'inférence statistique (tests d'hypothèses et intervalles de confiance)

Contenus

Mots clés : Description des données : représentation graphique, comparaison de données.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	26	heures	(dont 8 encadrées)
Total :	50	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Moore D.S. (2006) Statistics : concepts and controversies. W.H. Freeman and Compagny 6^{ème} éd., New-York, 561 p.
- Moore D.S. (2015) The basic practice of statistics, 3d edition. W.H. Freeman and Compagny 7^{ème} éd., New-York, 773 p.

Unité de cours : GN_234 – Outils informatiques (OUIN)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Utiliser les principaux outils de bureautique (traitement de textes, tableur, logiciel de présentation,...)
- Utiliser le gestionnaire d'impression, le réseau, login, messagerie, internet, intranet,...
- Gérer les fichiers (organisation, sauvegarde,...)

Contenus

Mots clés : E-learning. Word : mise en page ; outils. Excel : formules de base ; mise en page ; mise en forme ; solveur ; impression.

Répartition horaire

Enseignement :	12	heures	(16 périodes de 45 minutes)
TD :	12	heures	(16 périodes)
Travail individuel :	6	heures	
Total :	30	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Pas encore définie et très mouvante.
- cf. support de cours

Descriptif de module : Matériaux pour l'aménagement

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_24 – Matériaux pour l'aménagement (6 ECTS) 2018-2019

- Type de formation : Bachelor Master
- Type de module : Obligatoire A choix Additionnel
- Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S2** | Responsable du module : **Pierre-André Frossard**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Identifier les outils, matériaux, machines, techniques, logiciels et textes légaux nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'aménagement et s'initier à cette démarche (application).

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Matériaux et machines (MAMA) - GN_241	Obligatoire		32p.*
Initiation au dessin informatique (INDI) - GN_242	Obligatoire		32p.*
Projet de végétalisation (PRVE) - GN_243	Obligatoire		16p.*
Technique de végétalisation (TEVE) - GN_244	Obligatoire		36p.*

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire :	Enseignement :	<input type="text" value="87"/>	heures	(taux d'encadrement de 47%)
	Travail individuel :	<input type="text" value="93"/>	heures	(dont 20 encadrées)
	Total :	<input type="text" value="180"/>	heures	équivalent à 6 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_241 – MAMA	= 25%
GN_242 – INDI	= 25%
GN_243 – PRVE	= 25%
GN_244 – TEVE	= 25%

Remédiation : **remédiation modulaire**, ciblée sur l'ensemble du contenu des cours du module, pour les modules axés sur le développement de « compétences » métiers

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_241- Matériaux et machines (MAMA)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Présenter les propriétés, les usages et les coûts des principaux matériaux de construction ;
- Identifier les impacts socio-environnementaux du choix de ces matériaux ;
- Décrire les principaux outils et machines d'aménagements extérieurs.

Contenus

Mots clés : agrégats, pierres naturelles, bétons, mortiers, revêtements bitumineux, métaux, bois, verre, plastiques, argiles, engins de terrassements et de transports, gestion des ressources et des déchets.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- cf. Support de cours

Unité de cours : GN_242 – Initialisation au dessin informatique (INDI)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Utiliser les principaux outils 2D d'un logiciel de dessin informatique vectoriel ;
- Appliquer les principales règles de la représentation graphique.

Contenus

Mots clés : AutoCAD, calques, cotations.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	21	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	45	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- cf. Support de cours

Unité de cours : GN_243 – Projet de végétalisation (PRVE)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Réaliser un projet de végétalisation (conception, réalisation de plans, chiffrage et justification des coûts) ;
- Présenter et défendre le travail réalisé.

Contenus

Elaboration de projet de plantation

Répartition horaire

Enseignement :	12	heures	(16 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	18	heures	(dont 8 encadrées)
Total :	30	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- cf. Support de cours

Unité de cours : GN_244 – Techniques de végétalisation (TEVE)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer les principales techniques de végétalisation et leur mise en œuvre ;
- Comparer les techniques de plantations et d'ensemencements ;
- Identifier les espèces appropriées et expliquer leurs aptitudes techniques et écologiques ;
- Identifier les aspects légaux relatifs aux plantations.

Contenus

Mots clés : tuteurage, entretien, mélanges grainiers, coûts, végétation de toiture, visite de pépinière.

Répartition horaire

Enseignement :	27	heures	(36 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	33	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	60	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Union suisse des professionnels de la route, norme 640671b plantation-exécution mélanges de graines, VSS 1998
- Union suisse des professionnels de la route, norme 640676a plantation-exécution acquisition des plants, VSS 1998
- Beins-Franke A. & Heeb J. (1995). Toits végétalisés : niches écologiques et surfaces de compensation dans les zones d'habitation sous l'angle particulier de la végétalisation extensive. Cahier de l'environnement No 216 : Protection des eaux, protection du paysage, 57 p.
- cf. Support de cours

Descriptif de module : Communication

Filière : Gestion de la Nature

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : GN_25 – Communication (3 ECTS) 2018-2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : **Français** | Semestre de référence : **S2** | Responsable du module : **Daniel Béguin**

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Valoriser, vulgariser et communiquer des connaissances techniques, scientifiques et/ou artistiques.
- Identifier les grands principes et textes du droit de l'environnement

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Droit de l'environnement (DROE) - GN_251	Obligatoire		32p.*
Communication écrite (COME) - GN_252	Obligatoire		32p.*

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : heures (taux d'encadrement de 53%)
Travail individuel : heures (dont 4 encadrées)
Total : heures équivalent à 3 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

GN_251 – DROE = 50%
GN_252 – COME = 50%

Remédiation : **remédiation modulaire**, ciblée sur l'ensemble du contenu des cours du module, pour les modules axés sur le développement de « compétences » métiers

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Gestion de la Nature](#).

Détail des pré-requis : Aucun prérequis pour ce module.

Unité de cours : GN_251 – Droit de l'environnement (DROE)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Connaître les grands principes du droit de l'environnement et leur application dans la législation nationale et internationale
- Préciser les différents niveaux du droit de l'environnement dans l'ordre juridique national et international
- Formuler les bases légales et administratives en vigueur concernant l'environnement naturel et construit.

Contenus

Mots clés : environnement, principe, ordre juridique national, conventions internationales, ...

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	23	heures	(dont 4 encadrées)
Total :	47	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- cf. Support de cours

Unité de cours : GN_252 – Communication écrite (COME)**Objectifs**

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Structurer les informations scientifiques et techniques recherchées
- Synthétiser les informations
- Rédiger un rapport et une bibliographie
- Vulgariser des connaissances

Contenus

Mots clés : Résumé de textes; compte rendu; vulgarisation scientifique; articles; lettres de motivation; développement rigoureux; fluidité et richesse; trucs techniques; présentation visuelle; mise en place d'aide à l'orthographe; jeux de mots et de forme; style et personnalité; affinement de la pensée.

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail individuel :	19	heures	
Total :	43	heures	de travail pour ce cours

Forme d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références & Bibliographie

- Peroutet C. (1991) La pratique de l'expression écrite. Nathan, Paris, 159 p.
- Chovelon B. & Morsel M.-H. (2013) Le résumé, le compte rendu la synthèse : guide d'entraînement aux examens et concours. Presse Universitaire de Grenoble, Grenoble, 170 p.
- Lebrun J.-L. (2014) Guide pratique de la rédaction scientifique : comment écrire pour le lecteur scientifique international. EDF sciences, Les Ulis, 194 p.
- Arenilla A. (2001) Améliorez votre style tome 1 : expression écrite et orale. Editions Hatier, Paris, 78 p.
- Arenilla A. (2004) Améliorez votre style tome 2 : expression écrite et orale. Editions Hatier, Paris, 79 p.
- Perrat P. (2006) Libérer son écriture et enrichir son style. Victoires-Editions, Paris, 243 p.
- Lagardette J.-L.M. (2009) Le guide de l'écriture journalistique. Editions la Découverte, Paris, 255 p.